



### Événements et activités du mois de janvier

Lundi 8 janvier :	Journée pédagogique
Mardi 9 janvier :	Retour en classe
Mardi 16 janvier :	Zoomobile (5 <sup>e</sup> année)
Lundi 29 janvier :	Animation « 1740 et son quotidien » (4 <sup>e</sup> année)
Mardi 30 janvier :	Conseil d'établissement à 19 h

### Relevés fiscaux

Prochainement, les relevés fiscaux seront émis pour les frais de garde de l'année 2023. Vous devez avoir complété vos paiements de décembre 2023 avant le 31 janvier 2024 afin de recevoir vos relevés fiscaux conformement. Les relevés seront accessibles sur Mozaik au plus tard le 29 février 2024.

### Inscriptions pour le préscolaire – année 2024-2025

Les parents doivent compléter une demande d'admission et d'inscription pour les élèves qui fréquenteront l'école pour la première fois en septembre 2024. Les inscriptions se feront du lundi 5 février au vendredi 9 février 2024 au secrétariat de l'école, aux heures suivantes :

- o En avant-midi : De 8 h 30 à 11 h 30
- o En après-midi : De 13 h 00 à 15 h 15

**Le parent pourra prendre rendez-vous sur notre site web <https://petitegare.cssdgs.gouv.qc.ca/> directement à partir de fin janvier. D'autres messages suivront.**

À l'heure du rendez-vous, un seul parent devra se présenter à l'heure exacte avec les documents requis (ne pas amener votre enfant avec vous).

Veuillez apporter les documents suivants :

- o L'original du certificat de naissance (grand format) émis par le Directeur de l'état civil.
- o Une preuve de résidence (permis de conduire (sans étiquette à l'endos), compte de téléphone, taxes municipales ou scolaires, etc.)

\*\*\* Les formulaires pour l'inscription au service de garde seront remis au moment de l'inscription (le numéro d'assurance sociale des parents payeurs sera requis).

## Réinscriptions pour l'année scolaire 2024-2025

**Pour les élèves qui fréquentent déjà notre école :** Vous recevrez l'information par courriel en février pour réinscrire votre enfant via l'application Mozaïk. Veuillez noter que la période d'inscriptions aura lieu du 5 au 9 février 2024.

**Pour les élèves d'un autre secteur qui fréquentent notre école cette année :** Un formulaire « Demande de choix d'école » pour l'année scolaire 2024-2025 leur sera remis **SUR DEMANDE** au secrétariat.

## Bulletin de la 2<sup>e</sup> étape

La 2<sup>e</sup> étape se terminera le 22 février 2024. La remise des bulletins sur le portail Mozaïk se fera au plus tard le 15 mars 2024. Pour les rencontres de parents, les enseignants vous feront parvenir leurs disponibilités dans les semaines à venir.

## Voyage à l'extérieur du pays

Élèves qui s'absentent pour des motifs de voyage :

Plusieurs d'entre nous attendent avec enthousiasme le plaisir de pouvoir voyager à nouveau. Cependant, nous entendons entre les branches que plusieurs parents planifient un voyage sur le temps de classe.

À cet effet, la direction souhaite sensibiliser les parents de l'impact que cela a sur la réussite de leur enfant, car un parent qui retire son enfant de l'école pour une période de plus de 10 jours pour un motif de voyage se place en défaut du respect de la LIP au regard de sa responsabilité d'assurer la fréquentation scolaire à son enfant. Le règlement sur l'enseignement à la maison ne s'applique pas aux cas de voyage.

Ainsi, une absence de longue durée pour un voyage durant l'année scolaire place les parents en défaut devant cet article de la LIP (art. 17).

Nous comptons sur votre habituelle collaboration pour assurer la réussite de nos élèves, de vos enfants.

## Défi du mois

Cette année, les élèves devront relever des défis à chaque mois afin de faire briller leurs qualités de champion! Au début du mois, le nouveau défi sera annoncé aux élèves et ils auront à développer leurs habiletés face à celui-ci.



Janvier : Choix du chef (travaux de qualité, accepte l'aide, ...)

À la fin du mois, des certificats seront remis aux élèves qui se seront démarqués pendant le défi.

## Élèves marcheurs

Il est important de respecter les heures d'arrivée, soit **7 h 55** le matin et **12 h 44** après le dîner. Avant cela, vous n'avez pas accès à la cour pour des raisons de sécurité et après cela, il faudra entrer par le secrétariat.

## RAPPEL – Zone débarcadère

Afin de faciliter la circulation dans la zone débarcadère, nous vous rappelons que vous ne pouvez pas vous stationner et reconduire votre enfant à l'intérieur du service de garde.

Cette zone est pour déposer votre enfant. Il est important de respecter les consignes et de ne pas s'arrêter en double afin d'assurer la sécurité des élèves.

Nous vous rappelons qu'il n'est pas possible de venir déposer vos enfants dans le stationnement du personnel. Il y a beaucoup de va-et-vient et il y a un risque accru d'accident pour vos petits.

## Inscription activités parascolaires session hiver

Les inscriptions pour les activités parascolaires d'hiver débuteront le 11 janvier. Vous pourrez inscrire vos enfants jusqu'au 18 janvier.

Toutes les informations concernant les activités offertes vous seront transmises par courriel dans la semaine du 8 janvier.



Notre beau décor d'hiver

